

Xavier Koenig prend la baguette des musiciens fribourgeois

ASSEMBLÉE • Depuis samedi, la Société cantonale des musiques a un nouveau président. Patrice Longchamp a passé la main après huit ans.



Xavier Koenig présidera aux destinées des musiciens fribourgeois ces cinq prochaines années. ALAIN WICHT

BIO EXPRESS

XAVIER KOENIG

> **Carte d'identité** Né le 6 mars 1976 à Genève, célibataire, habite Marsens.

> **Formation** Scolarité en Glâne et en Veveyse, apprentissage d'employé de banque, conseiller en crédits à la BCF de Châtel-Saint-Denis.

> **Musique** Ecole de musique de La Joux dès 1985, puis cadet à Le Crêt. Depuis 19 ans, membre de la fanfare de Vuisternens-devant-Romont dont il a été caissier et qu'il préside depuis deux ans. Y joue comme trombone basse.

> **SCMF** De 2000 à 2008, a été tour à tour secrétaire, caissier et vice-président au Comité cantonal des jeunes musiciens. A présidé en 2007 la 17^e Fête cantonale des jeunes musiciens. Caissier de la dernière Cantonale à Châtel-Saint-Denis. Vice-président du giron glânois depuis deux ans.

CLAUDE-ALAIN GAILLET

En ce week-end électoral, leurs cartons de vote n'ont servi à rien. C'est par acclamation que les 176 délégués présents samedi à Estavayer-le-Gibloux ont porté Xavier Koenig à la présidence de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF), pour un mandat de cinq ans.

Agé de 35 ans, le Marsensois était le seul à briguer la tête de la faitière, qui regroupe 99 sociétés. Il remplace Patrice Longchamp, qui a mis un terme à un engagement de vingt ans au sein du comité cantonal, dont huit comme président. En guise de remerciements, c'est encore avec ses mains que l'assemblée a gratifié le sortant d'une longue ovation debout.

Fête cantonale réussie

Deux autres personnes rejoignent le comité cantonal: Jean-Pierre Philipona (36 ans, Echarlens) et Stéphane Baechler (32 ans, Le Mouret) prennent le relais de, respectivement, Florence Pharisa (giron de la Gruyère) et André Brohy (giron de la

Sarine). Les six autres membres (Marc Blanchard, Raphaël Devaud, Nadia Gremaud, Markus Kohler, Jean-Bernard Menoud et Jean-Luc Pochon) remplissent pour un nouveau mandat.

C'est non sans émotion dans la voix que Patrice Longchamp a livré son dernier rapport d'activités. Le point saillant de l'exercice 2010 a naturellement été la Fête cantonale à Châtel-Saint-Denis. Une manifestation couronnée de succès malgré un temps maussade. «Tous les objectifs ont été atteints. La fête fut totale et les musiciens se sont amusés chez nous», s'est plu à relever son président d'organisation Yvan Hunziker.

Ristourne des 195 francs

Huitante-six ans après son dernier passage en Veveyse, la Cantonale a séduit quelque 35 000 personnes. Près de 2000 bénévoles ont contribué à cette réussite, due également à la solidarité des sept sociétés de musique veveysannes qui ont porté ensemble l'événement «en jouant la même partition».

Seul bémol aux yeux d'Yvan Hunziker: le désintérêt de la TSR, qui a boudé le rendez-vous quinquennal des musiciens fribourgeois.

Sur le plan financier, la Cantonale finit dans les chiffres noirs. Le petit bénéfice permet de ristourner les 195 francs prélevés auprès de chaque société pour combler l'éventuel trou dans les frais liés à l'édition de la plaquette commémorative. Cette contribution avait été contestée par une société sur trois lors de la précédente assemblée des délégués.

Quant aux comptes 2010, ils affichent une perte d'environ 3500 francs, sur des charges avoisinant les 246 000 francs. En banquier qu'il est, le nouveau président cantonal a fixé dans ses premières missions d'équilibrer les comptes.

Les sociétés de musique ont par ailleurs été invitées à verser un don de 100 francs chacune pour soutenir la campagne autour de l'initiative populaire «jeunesse+musique» qui vise à ancrer dans la Constitution fédérale l'encouragement à la formation musicale. I

CONSEIL NATIONAL

Les Jeunes radicaux vont lancer leur propre liste

CLAUDE-ALAIN GAILLET



Les Jeunes libéraux-radicaux fribourgeois (JLRF) lanceront leur propre liste cet automne

pour les élections au Conseil national. Le principe en a été admis samedi soir à Fribourg lors de leur assemblée générale, qui a réuni une bonne quinzaine de membres. Pas de noms définitifs pour le moment, mais cinq personnes, âgées entre 22 et 28 ans, ont déjà manifesté leur intérêt.

«Nous voulons présenter une liste représentative de toutes les régions du canton. Les candidats intéressés proviennent de la Sarine, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. Pour l'instant, il y a une majorité de candidates», indique la présidente Johanna Gapany, prête à se mettre elle-même en lice. Le choix des candidats devrait être validé en mai.

S'ils lancent leur propre liste, qui sera apparentée à celle du parti cantonal, c'est parce que les JLRF entendent dé-

fendre leurs propres thèmes, «tournés vers le libéralisme», et mener leur propre campagne, à travers des actions originales. «Nous nous calquons davantage sur le programme des Jeunes libéraux-radicaux suisses que sur le programme du parti cantonal», précise la jeune présidente. La question de l'énergie et celle du prix unique du livre, contre lequel les Jeunes libéraux-radicaux suisses entendent lancer le référendum («La Liberté» de samedi), figureront parmi leurs principaux thèmes.

Samedi soir, Johanna Gapany a été formellement confirmée dans son rôle de présidente pour un mandat, renouvelable, d'une année. Etudiante à la Haute école de gestion de Fribourg, la Touraine de 22 ans a remplacé début décembre Laurent Cousinou, nommé à la vice-présidence du PLR fribourgeois. Egalement arrivés au comité en cours d'exercice, deux membres ont aussi été confirmés samedi dans leur fonction. Il s'agit de Julien Rolle (Bulle) et de Thibaut Bongard (Marly). I

EN BREF

MARLY

Une foire pour les commerçants

La commune de Marly aura elle aussi sa foire. Du 1^{er} au 3 juillet, les 850 m² de la patinoire Jean Tinguely accueilleront en effet «Marex» (pour Marly-Expo), un comptoir où artisans et commerçants de Marly et environs pourront vanter leurs mérites et présenter leurs activités. Cette manifestation, organisée pour la première fois, résulte d'un sondage lancé en 2009 par la Société de développement de Marly et environs (SDME), présidée par le vice-syndic Pierre-Alain Cuennet. «On a alors reçu plus de cinquante réponses positives, montrant ainsi qu'il y avait un réel intérêt de la part des commerçants pour l'organisation d'une foire», explique-t-il. La manifestation sera financée par les prix de location des 51 stands. Trente-six ont déjà trouvé preneurs. NM

MÉMENTO GRAND FRIBOURG

> **CANCER** pour les 50 ans de son existence, la Ligue fribourgeoise contre le cancer est présente toute la semaine à Fribourg Centre avec diverses activités et événements.
> **ESCARGOTS RAPIDES** randonnée de 2 h tous les lundis. Départ 13 h 30 parking rte de Villars (arrêt de bus Bethléem). Info 026 402 13 38 ou 026 424 87 65.
> **PRIÈRES** St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 9 h et 18 h 15 messes, 17 h 30-18 h confessions, 18 h vêpres. St-Hyacinthe: 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres. Chapelle du Christ-Roi: 8 h messe. Chapelle d'Ingen-

bohl: 8 h 15 messe.
> **ATELIER ENFANTS** cours pour préparer les caissettes de fleurs printanières (dès 8 ans). Jardin botanique, mercredi 30 mars 13 h 30. Inscriptions aujourd'hui 026 300 88 86 ou jardin-botanique@unifr.ch
> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** salle communautaire Sicop, rte de la Singine 6, mardi 9-11 h. Education familiale, 026 321 48 70.
> **REPAS** «Ce soir on cuisine ensemble!» Préparer et partager un repas avec les résidents de la Fara (anciennement Farandole). Route du Comptoir 21, vendredi. Inscriptions 026 460 32 00 ou info@fara.ch

MÉMENTO SUD

> **CONFÉRENCE** «Vaincre les dépendances par l'auto-hypnose». Fondation Emergence, rue du Marché 11, Bulle, 20 h.

> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** restaurant Dipiazza, centre Migros, Romont, demain, 9-11 h. Educ.familiale 026 321 48 70.

PUBLICITÉ

GOLD SERVICE
BIJOUTIER DEPUIS 1895

FAITES CONFIANCE À L'EXPERT®

ACHAT OR +2 CHF
CASH IMMÉDIAT

BONUS
NON CUMULABLE

PAR GRAMME D'OR
valable du 14 mars au 25 avril 2011

N° GRATUIT 0800 33 99 00 - WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH

BIENNE - Marktasse 15 - LA CHAUX-DE-FONDS - Av. Léopold-Robert 15
DELEMONT - Quai de la Some 5 - FRIBOURG - Bd de Pérolles 24
NEUCHÂTEL - Rue du Trésor 7 - SION - Av. de la Gare 31

NOUVEAU FINANCEMENT HOSPITALIER

Les chrétiens-sociaux sont inquiets

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Le Parti chrétien-social fribourgeois (PCS) fait part de son inquiétude quant au projet de loi cantonale sur le financement des hôpitaux, dont l'avant-projet a été mis en consultation jusqu'à fin février. A l'instar du Syndicat des services publics (cf. «La Liberté» du 8 mars), le PCS juge «inacceptable» que l'Etat renonce à siéger dans les conseils d'administration de l'Hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de santé mentale. «Le politique doit absolument garder un rôle décisionnel», souligne-t-il.

Le PCS redoute aussi que le nouveau régime de financement hospitalier, qui doit en-

trer en vigueur à l'échelle nationale le 1^{er} janvier 2012, n'incite les assureurs à offrir de nouvelles assurances complémentaires qui marginaliseront certains patients.

Autre crainte: que la concurrence entre hôpitaux voulue par le nouveau système n'entraîne une pression sur les salaires du personnel de la santé.

En outre, le PCS estime «probable» le regroupement de patients afin de réaliser des économies d'échelle. «Le regroupement d'un grand groupe de patients dans une grande structure peut avoir des conséquences dramatiques, surtout lors d'infections nosoco-

miales», alerte le PCS, citant l'exemple de la bactérie résistante aux antibiotiques détectée à l'Hôpital intercantonal de la Broye et au CHUV.

Les chrétiens-sociaux voient également «un grand risque» d'externaliser ou de faire sous-traiter certains services comme la buanderie ou le nettoyage. Pour le PCS, cela revient à sortir de la loi sur le personnel une partie importante des salariés, entraînant «inévitablement une détérioration des conditions de travail».

Le PCS estime d'autre part que, dans la mesure où l'Etat prendra en charge certains coûts des cliniques privées, les

conditions de travail dans ces dernières devront être identiques à celles des hôpitaux publics. Il est donc impératif, à ses yeux, de mettre en place une convention collective de travail dans les établissements privés.

«Avec ce projet de loi, nous voyons une nouvelle fois les résultats de la volonté des assureurs de se désengager du paiement des coûts, tout en augmentant leur pouvoir sur les décisions en évinçant les pouvoirs publics», conclut le PCS dans sa prise de position adressée à la Direction de la santé fribourgeoise, dont copie a été envoyée aux médias. I